

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 289/2022

A L'ENTREPRISE BLM TRADING SARL

Après avoir reçu le contrat du marché d'acquisition d'un incubateur pilote des huiles de palme, conclu avec le cabinet du Gouverneur de la Province du Kwilu, pour un montant total hors taxe de francs congolais nonante-deux millions six cent quarante-deux mille quinze, cinquante-deux centimes (92.642.015,52) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit CDF 648.494,10 (francs congolais six cent quarante-huit mille quatre cent nonante-quatre, dix centimes).

Fait à Kinshasa le 05/10/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général